

Viviane de Beaufort, professeur à l'ESSEC, présidente de la Commission des Affaires étrangères et européennes, parti radical valoisien, octobre 2008.

Petit bilan à mi-parcours de la Présidence française de l'UE (ces propos n'engagent que leur auteur)

Sur la ligne de départ, la présidence française était très attendue parce que la France demeure une puissance au sein de l'UE, parce qu'elle avait avoué depuis un moment déçu ses partenaires et parce que la personnalité même du président de la République intrigue, séduit ou agace, bref crée une attente spécifique. Renforcée par un positionnement pro-européen fort de l'intéressé et des signaux d'engagement et de collaboration (nomination de JP Jouyet, démarches intenses de préparation de la présidence auprès des partenaires, du PE, de la Commission et des futurs États qui hériteront de la présidence (République tchèque et Suède...), la PFUE se devait de faire bien.

Faire un bilan de la PFUE requiert de se poser la question de la capacité réelle d'une présidence à impulser une dynamique sur des dossiers qu'elle estime prioritaires tout en gérant les questions héritées et le quotidien ? Nul n'est sans savoir que ce temps court de 6 mois s'accorde mal au déploiement d'une capacité d'action. Bref il s'agit sinon de faire des miracles au moins d'impulser des changements nécessaires. Et le bilan à mi-parcours est positif.

L'Héritage : tâches amorcées à continuer et quotidien du marché intérieur

Traité de Lisbonne, les avatars :

La France aurait dû avoir la charge délicate de mettre en musique le Traité de Lisbonne en organisant la transition entre les règles du Traité de Nice et le nouveau Traité modificatif, elle a finalement fait poursuivre le processus de ratification malgré des blocages annoncés (République tchèque, Pologne...) après le Non de l'Irlande. Les efforts ont été nombreux et, d'ici décembre, le gouvernement irlandais devrait proposer des solutions pour tenter de remédier aux questions spécifiques (fiscalité, neutralité, taille de la Commission, avortement, etc.) qui ont conduit à un vote négatif lors du référendum du 12 juin...

Marché Intérieur, une tâche essentielle à poursuivre dans de nombreux domaines :

La présidence assume ici un rôle de médiateur entre les États Membres et à l'égard du PE (codécision pour la grande majorité des dossiers) afin de faire passer les propositions initiales de la Commission sans trop les dénaturer, bref il s'agit d'animer le débat politique sur les grandes réglementations proposées et de trouver le bon compromis. Quelques exemples : un projet de réforme des règles européennes sur les télécommunications avec une proposition d'Autorité européenne du marché des communications électroniques qui remplacerait la coopération actuelle entre régulateurs nationaux au sein du Groupe des Régulateurs Européens ; dans le domaine des Transports, l'émergence du marché européen du véhicule urbain propre, les propositions de la Commission à l'égard de l'Eurovignette taxant les routiers en fonction des coûts qu'ils génèrent ; le Nouvel Agenda social qui inclut des propositions sur la discrimination en dehors du marché du travail, les droits des patients dans le contexte des soins de santé transfrontaliers et l'amélioration du fonctionnement des comités d'entreprise européens ; un accord sur les propositions du 3ème paquet "Sécurité maritime" dit "Erika III" (obligations de l'État du pavillon et celle relative à l'assurance des propriétaires de navires, engagement à ratifier d'ici 2012 les conventions internationales relevant de l'Organisation maritime internationale, inclusion de l'aviation dans le système communautaire d'échanges de quotas d'émission de gaz à effet de serre (ETS) et lancement de la phase de développement du programme SESAR, un système de contrôle aérien relevant du volet technologique du paquet "Ciel unique"); une proposition de modification de la directive sur la monnaie électronique (2000/46/CE) dans le but de promouvoir l'émergence d'un marché unique des services de paiement électronique et proposition de règlement visant à étendre aux prélèvements automatiques les règles relatives aux paiements transfrontaliers en euro; stratégie européenne pour les technologies de l'information et des communications (TIC); résolution sur la nécessité de créer des instruments financiers communautaires adaptés à la politique spatiale européenne, réflexion sur la lutte contre la contrefaçon. Et en politique étrangère, un premier forum ministériel UE-Asie centrale sur les enjeux de sécurité de la région.

Viviane de Beaufort, professeur à l'ESSEC, présidente de la Commission des Affaires étrangères et européennes, parti radical valoisien, octobre 2008.

L'impulsion : grandes priorités annoncées

L'Accord sur le Pacte européen sur l'immigration et l'asile : objectif atteint.

Ce pacte exprime l'engagement de l'Union européenne et de ses Etats de mener "une politique juste, efficace et cohérente" face aux enjeux et aux opportunités que représentent les migrations. Cette politique commune doit reposer sur une bonne gestion des flux migratoires, dans l'intérêt non seulement des pays d'accueil mais également des pays d'origine et du migrant lui-même ; projet de directive traitant des conditions d'entrée et de séjour de ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié, appelée "carte bleue" ; mise en place du bureau d'appui chargé de coordonner l'élaboration d'un régime européen d'asile accélérée au 1er trimestre 2009.

Un débat anticipé sur la future politique agricole commune (PAC) de l'après 2013, tout en poursuivant le débat sur le bilan de santé de la PAC. Objectif atteint...

Confortation d'une dynamique sur le changement climatique

Tandis que la négociation des Nations Unies lancée en décembre 2007 à Bali visant à conduire la communauté internationale vers un accord global de lutte contre le changement climatique se poursuit avec la perspective de Copenhague fin 2009, la France a fait de l'adoption du paquet énergie-climat et d'un mix énergétique équilibré pour l'Europe la plus grande priorité de sa Présidence afin de revendiquer un leadership européen. Il s'agit d'arriver à un accord du Conseil européen en décembre sur le paquet énergie/climat (propositions de la Commission de septembre 2007 et janvier 2008 : 20% d'émissions de CO² en moins, 20% d'énergie d'origine renouvelable et 20% d'efficacité énergétique d'ici 2020 et définition d'un mix énergétique pour sécuriser les approvisionnements.) et au nom du concept de solidarité énergétique (titre XXI du nouveau traité définit l'énergie comme une compétence partagée entre les Etats membres et l'article 194 évoque «la sécurité de l'approvisionnement énergétique dans l'Union») de fixer pour mars 2009 un plan pour la sécurité énergétique et un plan d'action pour accélérer les interconnexions (Agencede coopération des régulateurs nationaux). Il faut également revoir le système d'échange de quotas d'émissions de CO² avec un plan européen d'allocation de quotas. Enfin, sur le régime de propriété, l'option de l'*unbundling* préconisé par l'exécutif européen ayant été finalement adoptée par le PE, la France s'est posée en médiateur au Conseil, les 9 et 10 octobre.

Avenir/UE : le comité de réflexion sur l'avenir de l'Union européenne à l'horizon 2020-2030 est lancé, le composent : Vaira Vike-Freiberga, Jorma Ollila, Lykke Friis, Rem Koolhaas, Richard Lambert, Mario Monti, Rainer Münz, Kalypso Nicolaïdis, Nicole Notat, Wolfgang Schuster et Lech Walesa et Felipe Gonzalez, président du groupe. Les travaux de réflexions porteront sur "les questions fondamentales auxquelles l'Union est susceptible d'être confrontée".

Quelle capacité de réaction aux événements imprévus ? Plutôt bonne avec à la clé une rapidité de réaction et un travail de solidarité remarquable et remarqué.

Pour le conflit Russie-Georgie: une réaction rapide et cohérente qui donne à l'UE une certaine crédibilité à un rôle potentiel de médiateur dans les régions voisines. Le 26.08.2008 la présidence a condamné la décision prise par les autorités russes de reconnaître l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud et proposé un plan de paix européen puis a suivi sans céder ses objectifs.

La PFUE, en parallèle, conserve une approche de la relation avec la Russie pragmatique : les négociations pour un accord stratégique UE-Russie (APC expiré en 2007) reprennent avec en perspective la constitution d'un espace économique commun, voire un nouveau "pacte de sécurité en Europe" qui remplacerait les arrangements hérités de la guerre froide.

A suivre...

Crise financière et maintien d'une cohésion européenne :

Face à une ambition de solidarité (création d'un fonds de garantie européen) contrée par l'Allemagne, les dirigeants des Etats de la zone euro ont malgré tout pu formuler une réponse concertée à la crise financière sous l'impulsion de la présidence et de Junker. Leur plan d'action s'engage à relancer les

Viviane de Beaufort, professeur à l'ESSEC, présidente de la Commission des Affaires étrangères et européennes, parti radical valoisien, octobre 2008.

prêts entre banques, à renforcer les fonds propres des banques pour qu'elles continuent de prêter aux entreprises et aux ménages, et à recapitaliser les banques dont la faillite pourrait menacer le système financier, à garantir, assurer ou souscrire eux-mêmes les prêts contractés par les banques sur le marché (prêts jusqu'à 5 ans mais à contracter avec le 31 décembre 2009), les Etats pourront aussi renforcer le capital des banques en entrant dans leur capital et s'engagent à "empêcher toute faillite d'institutions financières qui présenteraient un risque pour le système financier dans son ensemble". Cette action est cohérente avec le plan d'action des ministres des finances du G7. Une cellule de crise financière associera les représentants de la Présidence, du Président de la Commission, du Président de la BCE, du Président de l'Eurogroupe et des gouvernements en cas de crise dans un Etat membre. A moyen terme, le Conseil souhaite un renforcement du système de supervision et des règles prudentielles. La Banque Centrale Européenne (BCE) a annoncé plusieurs mesures qui s'inscrivent en continuité dans ses efforts pour assurer la liquidité sur les marchés financiers. La Commission a proposé une révision de la directive relative aux systèmes de garantie des dépôts (1994/19/CE) pour améliorer la protection des déposants pour porter la garantie minimale à 50 000 € et dans un an à 100 000 €.

La présidence qui a proposé une série de sommets, dont le premier devrait avoir lieu en novembre pour créer un nouveau Brettonwoods semble mobiliser.

A suivre...

Bref, alors que les défis sont immenses et complexes, alors même que certains suggèrent une certaine agitation de la présidence française, celle-ci s'avère fort efficace et cohérente dans ses équipes et ses objectifs jusqu'à présent et, son président doté d'un sens politique hors du commun à saluer !

Viviane de Beaufort